

# Assurances et responsabilités dans le spectacle

## Objectifs :

Savoir évaluer le risque dans la production de spectacles.  
Savoir lire et comprendre les différentes conventions d'assurance.  
Apprendre à travailler et à dialoguer avec ses destinataires.

## Programme détaillé :

### Définir les notions générales de l'assurance

La notion de risque.

Définition, acteurs et actrices de l'assurance.

Présentation du contrat.

Quelle est la marchandise de l'assureur ou l'assureuse ?

### Identifier les responsabilités

La notion de tiers, préjudices corporels, dommages consécutifs, coût et franchise.

### Evaluer les dommages

Tous risques : matériel, instruments, valeur à neuf/agrèée, bureautique, etc.

Règle proportionnelle.

Taux, durée, valeur.

### Comprendre les assurances des préjudices financiers

Multirisques salles de spectacles.

Perte d'exploitation après fermeture administrative, etc.

Annulation.

Assurance temporaire.

### Évaluer les risques spécifiques

La chronologie comme critère (frais, recettes, intempéries, force majeure et cas fortuits, etc.).

### Estimer l'assurance de personnes

Prévoyance, garantie artistes, assistance artistes étrangers, etc.

**Publics concernés :** administrateurs et administratrices, directions techniques, régisseurs et régisseuses. Toute personne en charge d'une responsabilité dans une organisation du secteur culturel.

**Prérequis :** une expérience dans le spectacle vivant.

**Durée :** 2 jour(s) soit 14 heures

**Coût :** 560.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** une à deux fois par an

**Effectif :** maximum de 15 stagiaires

**Interventions :** Antonella Spinella (Directrice Département Spectacles et Événements, Diot Siaci Corporate Solutions France)

**Modalités d'évaluation :** quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact :** bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat :** Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :** présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage recommandé avec la formation :** Profession entrepreneur de spectacles (Editions CNM). // <https://boutique.cnm.fr/profession-entrepreneur-de-spectacles.html>

**Ressources complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT

**Public en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

**Financement :** dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** <https://cnm.fr/formations/assurances-et-responsabilite-dans-le-spectacle/>

**Date de dernière mise à jour de cette page :** 08/07/2025